

Décision

Générale

colonial

Décision n° 405 Personnel indigène.

n° 405

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juillet 1942

Numéro JO
n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro
31 juillet 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Aouled Ageb, ancien garde méhariste, est agréé en qualité de planton stagiaire et mis à la disposition du Service des contributions. La présente décision aura son effet du 8 juillet 1942.